

Lecture - Concours de nouvelles policières

Polars gersois



Lecture - Concours de nouvelles policières

L'association lectouroise « Le 122 », qui a créé en 2013 le Salon polars et histoires de police (<https://www.facebook.com/salondupolarehistoiresdepolice/>), lance un nouveau concours de nouvelles policières en langue française dont le cadre est le département du Gers.

Le texte doit compter entre 3 et 9 pages. Le sujet est libre : un crime, un délit, un méfait, une infraction, une tromperie, une vengeance, une fraude, un complot, etc. De même que le genre : énigme, mystère, texte noir, espionnage, suspense, contemporain ou historique.

Ce concours est gratuit et s'adresse à toutes et à tous, quels que soient leur nationalité ou leur lieu (pays) de résidence.

En fonction de leur âge, les participants concourent en deux catégories : jeunes (moins de 18 ans) ou adultes (plus de 18 ans). Les textes retenus dans chaque catégorie seront récompensés par une publication dans le recueil édité chaque année par l'association Le 122.

Les textes rédigés doivent être adressés par courrier à : concours de nouvelle policière, association « Le 122 », chez Pierre Léoutre, 15, rue Jules-de-Sardac, 32700 Lectoure, avant le 31 juillet. Les résultats seront proclamés lors de la prochaine édition du Festival polars et histoires de police, à Auch, du 30 novembre au 3 décembre. La marraine de ce concours est Line Ulian, dont les romans ont la Gascogne pour décor. Renseignements par mail (pierre.leoutre@gmail.com).

POLARS

et histoires de police



L'affiche dessinée par Jiho